



## Communiqué intersyndical (23/09/2022) et [pétition au DASEN du Val d'Oise](#)

Dans le Val d'Oise, la gestion du remplacement des enseignants du 1er degré échappe désormais aux circonscriptions qui avaient une connaissance réelle du terrain. La gestion des collègues remplaçants est transférée des circonscriptions vers la DSDEN, générant une désorganisation des services, de nombreuses erreurs, des doublons de missions données et au final, un épuisement des personnels enseignants et administratifs.

Cela n'est pas une spécificité de notre département, nous avons appris que dans 16 départements, la gestion a été basculée vers Andjaro devenant le sous-traitant des DSDEN pour rentabiliser au maximum tous les remplaçants et les frais auxquels ils peuvent prétendre. Il s'agirait donc de mettre fin à la relation de proximité avec les secrétaires de circonscription qui connaissaient chaque remplaçant et ses préférences de niveaux de classe, de type de remplacement (court ou long), ses contraintes (véhicule ou non etc.) pour les remplacer par un algorithme sans état d'âme...

Le résultat de cette gestion totalement déshumanisée est là et nos collègues remplaçants sont malmenés ! Les écoles subissent également de plein fouet cette désorganisation. La continuité du service public doit être la priorité de la DSDEN.

Depuis la rentrée, de nombreux titulaires remplaçants sont placés d'autorité sur des affectations à l'année sur des postes vacants, les privant du droit aux ISSR. D'autres remplaçants rattachés à une REP+ se voient remplacer à l'année sur des écoles qui ne le sont pas. Une perte de salaire conséquente alors même que notre pouvoir d'achat s'effondre, que le gaz, l'essence, les denrées alimentaires augmentent...

Le DASEN doit rendre la main aux circonscriptions et cesser cette gestion pyramidale qui génère encore plus de difficultés.

### **Ensemble, nous exigeons :**

- Le retour à une gestion efficiente des brigades de remplacement : des titulaires remplaçant-es (TR) géré-es en circonscriptions et des TR spécialisés géré-es en DSDEN (BD IA, BD ASH, BD REP +, BD StFc)
- Le respect des règles d'attribution des ISSR pour tous les remplaçants quel que soit le poste occupé (« vacant » ou non)
- L'équité de traitement entre les brigades, sur la proportion de remplacements dans l'école de rattachement et un engagement à ne pas placer des TR en remplacement long ou toute l'année sur leur école de rattachement (sauf si le collègue le demande).
- La création de postes supplémentaires de titulaires remplaçants à la hauteur des besoins
- Le respect des règles de diffusion des coordonnées personnelles (RGPD, conforme à l'accord signé entre BD et DSDEN)

**Afin de porter ces revendications, nous demandons une audience intersyndicale auprès du Directeur Académique.**

**Pour appuyer ces revendications, tu peux signer la pétition : <https://bit.ly/3DOm0Zb>**